

COMMENT S'INSCRIRE ???

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- FICHE D'INSCRIPTION remplie, datée et signée accompagnée du règlement de l'adhésion
- REGLEMENT INTERIEUR remplie, datée et signée
- CERTIFICAT MEDICAL d'aptitude à l'équitation pour tous les cavaliers mineurs et majeurs (à fournir au plus tard le 1^{er} jour de cours)

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

- **PAR CHEQUES**
 - Fournir 10 chèques du montant mensuel de votre forfait cours
- **PAR PRELEVEMENTS**
 - Remplir, datée et signée le MANDAT SEPA
 - Fournir un RIB
 - Fournir un chèque de caution équivalent à 3 mois de forfait (qui ne sera pas encaissé sauf en cas d'irrégularité de paiements)

Attention tout rejet de prélèvement entraînera une pénalité de 15 € par rejet. Aucun arrêt des paiements ne sera possible au cours de l'année. Dans le cas contraire des mesures de recouvrements seront mis en place.

- **EN ESPECES**
 - Régler le montant mensuel de vos cours avant la 10 de chaque mois obligatoirement
 - Fournir un chèque de caution du montant annuel des cours (qui ne sera pas encaissé sauf en cas d'irrégularité de paiements)

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR POUR LES CAVALIERS QUI VEULENT FAIRE DE LA COMPETITION

- CERTIFICAT MEDICAL d'aptitude à l'EQUITATION EN COMPETITION (uniquement pour les cavaliers majeurs)
- 1 chèque de 10 € (pour les majeurs) ou 20 € (pour un mineur + un parent) pour valider votre adhésion à l'association LA TEAM LICORNE

TELECHARGER SUR VOTRE TELEPHONE l'application IKAVALOG

Lors de la validation de votre inscription nous vous communiquerons vos identifiants et mot de passe pour vous connecter sur l'application.

A QUOI VA VOUS SERVIR IKAVALOG ? A gérer votre année équestre !!!

- Suivre vos cours annuels
- Vous notez absent
- Gérer vos rattrapages
- Vous inscrire aux stages et activités
- Régler en ligne si vous le souhaitez
- Accès direct à vos factures...

ATTENTION LE DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET, PAIEMENTS INCLUS, SANS QUOI LA PLACE NE SERA PAS RESERVEE ET POURRA ÊTRE DONNEE A UNE AUTRE DOSSIER ARRIVANT COMPLET !!! LES INSCRIPTIONS SE FONT DANS L'ORDRE D'ARRIVEE DES DOSSIERS COMPLETS !!! PLACES LIMITEES DANS LES COURS !!!

Tous les règlements par chèque se font à l'ordre des « ECURIES DE LA LICORNE » Merci

NOM, PRENOM DU CAVALIER _____

1) LE CAVALIER

Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : _____

N° licence FFE : _____ Ancien club équestre : _____

Diplômes acquis : Classique : Galop ____ Pleine Nature : Galop ____

Equitation de travail : Galop ____ Autres (précisez) : Galop ____

Adresse Complète : _____

Code Postal + Ville : _____

N° Portable du cavalier : ____/____/____/____/____ Adresse mail du cavalier : _____

2) LES PROCHES DU CAVALIER

NOM et Prénom de la Mère ou de la Conjointe : _____

NOM et Prénom du Père ou du Conjoint : _____

Portable de la mère ou de la Conjointe : ____/____/____/____/____

Portable du père ou du Conjoint : ____/____/____/____/____

Autres proches à prévenir en cas de problème (Nom+N° de portable) : _____

Pour les mineurs, Adresse mail valide et lue d'un responsable légal : _____

3) RENSEIGNEMENTS MEDICAUX SUR LE CAVALIER

Nom et N° du médecin traitant : _____

N° Sécurité sociale dont dépend le cavalier : _____

Groupe Sanguin et Rhésus (si connus) : _____

Le cavalier a-t-il déjà eu les allergies suivantes (entourez les allergies connues) :

Asthme Alimentaire Pollen Médicamenteuses Animaux

Plantes Autres (Précisez) : _____

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir (si automédication le signaler et fournir tout document nécessaire ou explicatif)

Avez-vous des antécédents médicaux ou chirurgicaux à signaler ?

Suivez-vous un traitement médical à signaler ?

Avez-vous des appareils particuliers à porter lorsque vous pratiquez (entourez les appareils utilisés) ?

Lunettes Lentilles Appareil dentaire Appareil auditif

Prothèses dentaires Pompe à insuline Autres (précisez) : _____

Autres observations particulières à signaler (tout ce que vous paraît important, comportement spécifique de l'enfant, etc) : _____

4) LES AUTORISATIONS

Les Ecuries de la Licorne peuvent utiliser l'image du cavalier prise lors des activités équestres, à des fins de promotion et d'information des activités du club, y compris sur internet.

J'AUTORISE - JE N'AUTORISE PAS (Entourez votre choix pour le droit à l'image)

J'AUTORISE en cas d'urgence à faire appel au médecin régulateur du SAMU qui orientera le cavalier accidenté vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport sera assuré par les services de secours d'urgence.

5) MES CHOIX POUR L'ANNEE EQUESTRE (Entourez vos choix)

o Le mode de paiement choisi pour l'année 2025/2026 :

CHEQUES

PRELEVEMENTS

ESPECES

o Le(s) créneaux de cours désiré(s) :

o Je souhaite faire de la compétition officielle ?

OUI

NON

Je souhaite passer mes Galops ?

OUI

NON

Je soussigné _____ (responsable légal du mineur :

_____) autorise les

Ecuries de La Licorne à demander la licence de compétition 2025.2026 de mon fils/ma fille auprès de la FFE.

Pour faire valoir ce que de droit.

A Marguerittes, le ____/____/____ (+ signature)

Je m'engage en tant que cavalier de compétition pour la saison 2025/2026 à **prendre l'adhésion à l'association LA TEAM LICORNE pour un montant de 10 € par cavalier et 10 € pour un des parents si le cavalier est mineur.**

Par chèque à l'ordre de la TEAM LICORNE. Cette adhésion vous permettra d'avoir accès à tous les privilèges proposés aux cavaliers de compétition des Ecuries de La Licorne.

A Marguerittes, le ____/____/____ (+ signature)

Je soussigné _____

(responsable légal du cavalier mineur : _____)

Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche d'inscription et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Lors de mon inscription, JE M'ENGAGE A REGLER LES MENSUALITES DU FORFAIT COURS POUR TOUTE L'ANNEE 2025/2026 DE LA DATE DE SIGNATURE AU MOIS DE JUIN 2026 INCLUS. AUCUN ARRET DES PAIEMENTS NE SERA POSSIBLE EN COURS D'ANNEE SOUS PEINE DE RECOUVREMENT PAR LES ORGANISMES COMPETENTS.

Par ma signature je m'engage à respecter toutes les clauses d'inscriptions et le règlement intérieur.

Fait à Marguerittes, le ____/____/____

Signature du cavalier majeur ou d'un responsable légal pour les mineurs

REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS GENRALES DE VENTE 2025/2026 DES ECURIES DE LA LICORNE

(EXEMPLAIRE CLUB A DATER ET SIGNER, A RENDRE AVEC L'INSCRIPTION)

Art1. Ce sont les règles de bon fonctionnement des Ecuries de La Licorne pour l'ensemble du public : cavaliers, propriétaires, accompagnateurs, visiteurs, spectateurs...

Art2. Tout cavalier ou propriétaire accepte par son inscription de respecter le présent règlement. Tout visiteur, accompagnateur, spectateur par sa présence au sein des Ecuries de la Licorne accepte de respecter le présent règlement.

Art3. Toutes les installations et activités sont placées sous l'autorité de Nathalie HAGLUND-FLANDINET, propriétaire gérante et diplômée référente.

Art4. L'enseignant est la seule personne pouvant intervenir lors des reprises. En cas d'intervention des parents lors des séances, le moniteur préviendra une dernière fois. Si cela venait à se reproduire, les parents qui importunent les cours de manière récurrente n'auront plus la possibilité de rester en tant que spectateur pendant la séance de leurs enfants.

Art5. La courtoisie, le respect, la sympathie et l'ambiance familiale sont de mise au sein des Ecuries de la Licorne. Il ne sera toléré aucune moquerie ou tout autre acte négatif des cavaliers les uns envers les autres que ce soit sur les écuries ou via les réseaux sociaux.

Art6. Il est interdit :

- De jouer avec le feu, avec le matériel du club, avec les aliments des chevaux
- De rentrer dans les paddocks sans autorisation d'un moniteur
- De donner à manger aux équidés sans autorisation préalable de la direction
- De jouer dans le foin, les box et les selleries
- De rentrer dans une carrière pendant une reprise en cours
- De déplacer le matériel dans les carrières ou le cross

Art7. LES CHIENS SONT INTERDITS MEME TENUS EN LAISSE

Art8. Aucune brutalité envers les chevaux ou les chiens ou aucun manque de respect envers les moniteurs ne sera admis.

Art9. Les mineurs sont sous la responsabilité des Ecuries de La Licorne pendant le temps de leur séance. Les enfants peuvent rester avant ou/et après leur reprise mais, à ce moment-là, sont sous la responsabilité des parents.

Art10. Le matériel mis gracieusement à la disposition des cavaliers (Bombes, Gilets de dos, Selleries) DOIT ETRE RESPECTE ET RANGE. NE JAMAIS DEMONTER LE MATERIEL SANS AUTORISATION. Chaque cheval ou poney possède son propre matériel.

Art11. Merci de garder les lieux propres, des poubelles sont mises à votre disposition.

Art12. Chaque cavalier doit veiller à la propreté des lieux en ramassant ses crottins dans l'aire de soin et sur les chemins menant aux paddocks ou aux aires de travail.

Art13. Une tenue vestimentaire correcte et adaptée à tous les temps est de rigueur.

Art14. Le PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CAVALIERS, en toutes circonstances. Modèle homologué NF EN1384. L'établissement décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette obligation.

Art15. Pour les entraînements Derby, Cross et Obstacle ainsi que pour l'extérieur le GILET DE CROSS EST OBLIGATOIRE. La coque n'est plus acceptée ne permettant pas une sécurité optimale des cavaliers en cas de chute.

Art16. TOUT CAVALIER INFÉRIEUR AU GALOP 5 DOIT OBLIGATOIREMENT PORTER UN GILET DE CROSS aux normes en vigueur de NIVEAU 3 DANS TOUTES LES DISCIPLINES. La dorsale non intégrale peut être tolérée à partir du Galop 5 après accord par le moniteur et uniquement sur le plat et selon le cheval ou poney attribué.

Art17. IL EST DEMANDÉ À TOUS LES CAVALIERS DE PRENDRE SOIN DE SA MONTURE ET DU MATÉRIEL QUI LEUR SONT CONFIES.

Art18. Tous les cavaliers doivent être à jour de leur adhésion et de leur licence FFE de l'année en cours. Les cavaliers de compétition doivent également être à jour de leur adhésion auprès de l'association LA TEAM LICORNE.

Art19. Les cavaliers peuvent laisser leurs affaires dans la sellerie Casiers du mois de septembre au mois de juin contre un règlement chaque année de 20€ par casier. Les casiers peuvent recevoir un cadenas (à fournir par vos soins). Les Ecuries de la Licorne n'ont pas souscrit d'assurance vol. Les affaires sont sous l'entière responsabilité de son propriétaire qui les entrepose à ses risques et périls.

Art20. L'inscription aux forfaits cours est souscrite pour une année. Les séances sont quasi-consécutives à jours et heures fixes (38 séances sur l'année réparties de septembre à juin). LES COURS CONTINUENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.

Art21. L'inscription au forfait cours est annuelle et les règlements se font en début d'année (10 prélèvements mensuels ou 10 chèques encaissés une fois par mois). Possibilité de paiement en espèces sur demande auprès de Nathalie. Pour pallier au manquements des paiements récurrents, un chèque de caution sera demandé. TOUT REJET DE PRELEVEMENT ENTRAINERA UNE PENALITE DE 15 € A REGLER EN SUPPLEMENT LORS DE LA REGULARISATION DU PAIEMENT. TOUT ARRET DES PAIEMENTS EN COURS D'ANNEE ENTRAINERA DES POURSUITES DE RECouvreMENT PAR LES SERVICES COMPETENTS JUSQU'AU PAIEMENT TOTAL DE LA SOMME ET ENGENDRERA LES FRAIS ATTENDANTS QUI SERONT A VOTRE CHARGE.

Art22. Le cavalier doit gérer ses absences et ses rattrapages via l'application KAVALOG WEB. Sinon le cours sera définitivement perdu. TOUS LES COURS DOIVENT ETRE RATTRAPES AVANT LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE !!! LES COURS A RATTRAPER NE SONT NI REMBOURSABLE NI ECHANGEABLE CONTRE DES JOURNEES DE STAGE. Les cours sont maintenus normalement à partir de 3 cavaliers présents sur la séance. En dessous de cette limite, les cavaliers restants seront répartis dans d'autres cours de niveau équivalent, le même jour mais pas à la même heure. Un MAIL vous sera envoyé en cas de changement. Si le cavalier n'est pas disponible à l'heure du changement son cours sera transformé en cours rattrapable et le cavalier pourra prévoir une date de rattrapage.

ART23. LORS DE MON INSCRIPTION JE M'ENGAGE POUR TOUTE L'ANNEE 2025/2026 DU JOUR DE MON INSCRIPTION JUSQU'À FIN JUIN DE L'ANNEE SUIVANTE. EN CAS D'ARRET DU CAVALIER EN COURS D'ANNEE, AUCUN REMBOURSEMENT OU ARRET DES PAIEMENTS NE POURRA ETRE DEMANDE PAR LE CAVALIER. CELUI-CI S'ENGAGE A REGLER LES MENSUALITES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025 AU MOIS DE JUIN 2026 INCLUS.

Art24. Les inscriptions aux animations, stages doivent être réglés avant d'être consommés. Les inscriptions aux compétitions officielles ou à l'extérieur des Ecuries donnent lieu au paiement total de la prestation même en cas d'absence le jour J (aucun certificat médical ne peut donner lieu à remboursement)

Je soussigné _____ accepte de respecter le présent règlement.

A Marguerittes, le ____/____/____

Mandat de prélèvement SEPA Direct Debit - SDD

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Vous vous engagez avec l'entreprise suivante :

Nom

Adresse

Code Postal Ville

ICS

REFERENCE DU MANDAT

Cette Référence Unique du Mandat est à conserver et à rappeler dans tous vos courriers.

Conditions générales d'utilisation de votre mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) HAGLUND-FLANDINET Nathalie..... à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de HAGLUND-FLANDINET Nathalie..... vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veuillez remplir tous les champs obligatoires *.*

IDENTIFICATION DU CLIENT

En ce qui vous concerne, nous avons besoin des éléments suivants :

Votre nom et Prénom Nom*

Prénom*

Votre adresse

N° et Rue*

Code Postal*

Ville*

Vos coordonnées bancaires

BIC*

Le BIC est le Code International d'Identification de votre banque

IBAN*

Votre IBAN est le numéro d'identification internationale de votre compte

Type de paiement Récurrent ☒ Ponctuel ☐

Votre signature

Date*

Ville*

Date de signature de votre mandat

Lieu de signature de votre mandat

*Votre signature validant votre autorisation**

REFERENCE DU CONTRAT

N° d'identification du contrat

Description du contrat

Mention légale

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'accès, de portabilité, d'opposition, rectification et d'effacement prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.